



Axe n° 1 :

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action 1.4

Sensibiliser le grand public et ancrer la culture du risque sur le territoire

Objectif

Sensibiliser le grand public aux risques majeurs, aux bons comportements et gestes à adopter en cas de crise.

Ancrer la mémoire et la culture du risque inondation sur le territoire.

Description de l'action

Cette action vise la population permanente du territoire. Elle s'appuie sur les obligations réglementaires en matière d'information préventive mais elle va également au-delà, par la création d'outils de sensibilisation pour améliorer la mémoire et la culture du risque.

- **Actualiser les DICRIM et améliorer leur diffusion ainsi que l'information biennale sur les PPRI**

Les DICRIM de 11 communes de la CCGST ont fait l'objet soit d'une élaboration soit d'une révision dans le cadre du Contrat de rivière Giscle et du PAPI d'intention Préconil (excepté la commune de Saint-Tropez qui disposait d'un DICRIM récent).

Suite à la révision des DICRIM, les communes ont informé la population via leur journal local, leur site internet, parfois en le distribuant directement par courrier. Toutefois, **d'après l'enquête menée auprès de la population en 2018, ce document reste peu connu, ainsi que de l'existence de PPRI** de certaines communes.

L'action vise donc à **améliorer la diffusion auprès de la population de ces documents socles de la prévention des risques, par :**

- l'organisation de réunions publiques (à minima tous les deux ans pour les communes disposant d'un PPRI),
- l'envoi par publipostage aux habitants du DICRIM dans les zones à enjeux,
- la rédaction d'articles sur ces sujets dans les journaux communaux (à minima une fois par an au moment de la saison pluie-inondation),
- la diffusion d'information spécifique aux professionnels et aux gérants d'Etablissements Recevant du Public (consignes dans les ERP, les parkings souterrains).

Ces actions permettront dans le même temps de répondre à l'obligation d'information préventive biennale prévue sur les communes qui disposent d'un PPRI.

Par ailleurs, le **DICRIM doit être actualisé** pour intégrer les nouveaux événements majeurs qui ont pu se produire sur le territoire communal, ou pour intégrer les nouvelles données sur les risques à disposition. Il doit à minima être actualisé **tous les 5 ans**. Il est donc prévu dans le cadre du PAPI au moins une actualisation de tous les DICRIM.



L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :

Favoriser et approfondir une meilleure conscience du risque

Orientation stratégique :

Favoriser une meilleure conscience du risque

Localisation

Tout le territoire du PAPI

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :

G05 : Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation

Thème prioritaire concerné :

Sensibilisation de la population



Axe n° 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

La CCGST porteur du PAPI assistera les communes dans leur actualisation et dans l'organisation des réunions publiques. Il sera notamment proposé aux communes une mutualisation par groupement de commande pour l'actualisation des DICRIM.

- **Sensibiliser le grand public au démarrage de la saison pluie-inondation**

Une campagne annuelle de sensibilisation pluie-inondation a été mise en place en 2016 par l'Etat sur l'ensemble de l'**Arc Méditerranéen** soumise au risque de pluie intense. Son objectif est de développer une **culture du risque** et d'informer sur les bons comportements à adopter. A la lecture des bons retours de cette campagne, présentés lors de la 2^{de} journée de la Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen le 05/10/2017, ce dispositif a **vocation à être reconduit tous les ans et relayé au niveau local** par les communes (lettre du Préfet du Var du 25 juillet 2016).

Il est donc prévu de relayer cette **campagne annuelle de communication** au démarrage de la saison pluie-inondation au mois de septembre par le biais de la presse, des réseaux sociaux et sites internet de la communauté de communes et des communes. Les visuels de la campagne **seront aussi diffusés à tous les acteurs** pouvant jouer un rôle de relai dans la prévention : gestionnaires d'ERP, offices de tourisme, cinémas, écoles, chambres consulaires, maison de l'entreprise...

Il s'agira en particulier de :

- Communiquer sur les **8 bons comportements** à adopter en cas de pluies intenses,
- Rappeler la nécessité de disposer d'un **kit de sécurité** pour pallier les situations d'urgence, au cours desquelles les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés,
- Déployer toute la panoplie du kit de communication conçu par l'Etat via la radio, la presse écrite, les réseaux sociaux et internet.

Il est également prévu de **tenir, une fois par an, un stand de sensibilisation** lors d'une manifestation locale (foires, fêtes locales). Des outils existants pourront être mobilisés comme les vidéos, simulateur porte et portière, flyers développés par la mission zonale Arc Méditerranéen. A l'occasion de cet évènement, il sera développé des outils spécifiques au territoire :

- 3 panneaux didactiques avec des photos des crues passées pour ancrer la mémoire du risque,
- quizz « tester vos connaissances » à réaliser sur un outil numérique (tablette tactile) qui sera diffusé en ligne également,
- vidéo de simulation des emprises de crue sur le territoire.

En complément de ces actions locales, il est envisagé à l'échelle communautaire, la diffusion de spots radio sur la chaîne de radio la plus écoutée (à savoir NRJ) afin de sensibiliser la population aux bons comportements à adopter en cas d'évènement majeur. La diffusion sera privilégiée au moment de la campagne pluie-inondation lancée par l'Etat et en fonction des épisodes locaux de pluies intenses.



Axe n° 1 :

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

- **Réaliser une application smartphone pour le grand public**

Afin de mettre à disposition des citoyens une information complète et accessible sur les risques d'inondation, il est prévu le développement d'une **application smartphone** de prévention. L'objectif de cette application est de relayer les informations sur les risques à l'échelle communale (cartes de zones inondables, DICRIM, les bons comportements, les informations sur la vigilance Météo France...).

- **Poursuivre l'administration et développer le site internet « nos cours d'eau »**

Le site internet « nos cours d'eau » de la CCGST **sera mis à jour et valorisé** par la diffusion via les réseaux sociaux (page facebook de la CCGST) et les médias papiers. L'objectif sera d'adapter le contenu au grand public et de mettre en valeur la connaissance sur les crues passées, les actions réalisées ainsi que celles à venir dans le cadre du PAPI notamment.

Le site internet de la CCGST sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancée des études de connaissance des aléas inondation (débordement de cours d'eau, ruissellement, submersion marine) et des révisions de PPRi afin de sensibiliser la population au travers de cartographie des zones inondables. De cette façon, toutes les communes (avec ou sans PPRi) seront couvertes.





Axe n° 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



Déroulement des opérations

Durée globale : 6 ans

Montant estimatif :
76 000 € dont 46 000€ pour
les communes et 30
000 pour la CCGST

Portage de l'action
Maîtres d'ouvrage : CCGST
et communes

Partenaires techniques :
Services de l'Etat, EPCI
voisins, SCHAPI,...

Modalité de mise en œuvre _____

Le pilotage sera coordonné par le chargé de mission PAPI de la Communauté de Communes (Cf. action 0.2).

La diffusion des DICRIM via les réunions publiques, les manifestations et les journaux communaux sera réalisée en interne par les communes avec l'appui de la CCGST.

La CCGST animera le stand de sensibilisation, engagera aux cotés des collectivités du TRI Est Var la création de l'application smartphone en accord avec les besoins des communes, et actualisera son site internet.

Échéancier prévisionnel _____

Cette action sera à engager dès la labellisation du PAPI.

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM	
Diffusion des DICRIM communes avec PPRi	Communes	5 000 €	50 %	0 %	Financement potentiel		50%	
			2 500 €	0 €			2 500 €	
Diffusion DICRIM communes sans PPRi	Communes	5 000 €	100 %	0 %				0%
			5 000 €	0 €			0 €	
Mise à jour des DICRIM communes avec PPRi	Communes	18 000 €	50 %	0 %				50 %
			9 000 €	0 €			9 000 €	
Mise à jour des DICRIM communes sans PPRi	Communes	18 000 €	100 %	0 %			0%	
			18 000 €	0 €		0 €		
Relai de la campagne méditerranéenne pluie-inondation	Communes et CCGST	PM (temps agent)	-	-		-	-	
TOTAL (€ HT)		46 000€	34 500 €	-			11 500 €	

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM	
Faire venir le simulateur porte et portière sur le stand de sensibilisation	CCGST	12 000 €	100%	0%	Financement potentiel	0%	0%	
			12 000 €	0 €		0 €	0€	
Acquisition temps pour spot radio	CCGST	3 000 €	100%	0%			0%	0%
			3 000 €	0 €			0€	
Création des outils supports du stand de sensibilisation (panneaux, quizz et vidéo)	CCGST	15 000 €	50 %	0 %			0 %	50 %
			7 500 €	0			0	7 500 €
Poursuite du développement du site internet actuel	CCGST	PM (temps agent)	-	-		-	-	
TOTAL (€ HT)		30 000€	22 500 €	-		-	7 500 €	



Axe n° 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



Un montant de 15 000 € est sollicité pour l'élaboration des outils de communication à savoir 3 panneaux didactiques (2 000 €), un quizz (1 000 €) et une vidéo (5 000 €), et des flyers divers pour appuyer les autres actions du PAPI (7 000€).

1 000 € sont prévus par campagne de diffusion de spots radio, soit 3 campagnes à 3000 €.

L'application smartphone est en cours de réalisation par la CCGST (20 000 € HT).

Indicateurs de suivi/réussite

- Nombre de DICRIM actualisés **sur 16 communes**,
- Nombre de communes déployant la campagne pluie-inondation **sur 16 communes**,
- Nombre de journée de sensibilisation sur les 8 bons comportements **(un évènement annuel donc 6 journées prévues)**,
- Nombre de téléchargement de l'application smartphone.